

Certificat de conformité RoHS

Les directives européennes 2011/65/UE et 2015/863/UE limitent l'utilisation des 10 substances ci-dessous dans la fabrication de certains types d'équipements électriques.

Les substances réglementées et les concentrations maximales autorisées dans les matériaux homogènes sont, en poids:

Substance	Concentration
Plomb	0.1%
Mercur	0.1%
PBB (Polybromobiphényles)	0.1%
PBDE (Éthers diphényliques polybromés)	0.1%
Chrome hexavalent	0.1%
Cadmium	0.01%
phtalate de bis(2-éthylhexyle) (dehp)	0.1%
BBP (Phtalate de benzyle et de butyle)	0.1%
DBP (Phtalate de dibutyle)	0.1%
DIBP (Phtalate de diisobutyle)	0.1%

Bien que cette restriction ne s'applique pas légalement aux composants, il est reconnu que la "conformité" des composants est pertinente pour de nombreux clients.

La définition de Distrelec de la conformité RoHS:

- Le produit ne contient aucune des substances réglementées à des concentrations et dans des applications interdites par les directives, sauf si la substance fait l'objet d'une exemption spécifiée dans la directive 2011/65/UE et l'amendement 2015/863/UE et, pour les composants, le produit peut être travaillé aux températures plus élevées requises par le brasage sans plomb.

Le fournisseur de l'article mentionné ci-dessous a informé Distrelec que le produit est "conforme à la directive RoHS".

Avec exemptions:

7(c)-I

Détails sur les produits conformes

Numéro d'article Distrelec : 30150162

Description du produit : Résistance CMS très haute puissance 2512 3.30hm 1% 3W

Fabricant / Marque : RND

Référence fabricant : RND 155SP123WF330KT2E

Date : 29/04/2024

Distrelec a pris toutes les mesures raisonnables pour confirmer cette déclaration.